

Avant de déménager

Réservez vos déménageurs. Vous pouvez choisir de faire tout emballer par les déménageurs, ou simplement ce qui est fragile, ou vous pouvez emballer vous-même. C'est une bonne idée d'obtenir des estimés de plusieurs compagnies.

Si vous êtes propriétaire de votre résidence actuelle :

- Faites la lecture des compteurs de gaz, d'eau et d'électricité le jour même de votre départ et assurez-vous que les factures seront envoyées à votre nouvelle adresse;
- Faites la lecture et le plein de votre réservoir d'huile avant la signature de l'acte de vente, et fournissez un reçu à votre notaire si requis;
- Si le chauffe-eau ou la fournaise sont loués, faites le transfert de votre contrat de location à l'acheteur;
- Débranchez votre téléphone, câble TV, et adoucisseur d'eau.

Si vous êtes locataire de votre résidence actuelle :

- Remettez un avis écrit à votre propriétaire et faites des arrangements pour obtenir tout argent donné en garantie/dépôt.

À votre nouvelle résidence :

- Faites les arrangements nécessaires pour faire brancher le gaz, l'électricité, l'adoucisseur d'eau, le téléphone et le câble TV le jour que l'acte de vente est signé.

Information générale :

- Obtenez des cartes de « changement d'adresse » au bureau de poste et expédiez-les bien avant le jour de votre déménagement.
- Demandez au bureau de poste de faire suivre votre courrier à votre nouvelle adresse.

Avant de déménager

- Annulez tout contrat de service et chèque pré-autorisé.
- Informez les services que vous utilisez tels que le jardinier, le nettoyeur, le ramassage des vidanges, la livraison de journaux et magazines, etc. de votre déménagement et organisez ces services à votre nouvelle adresse.
- Obtenez une lettre d'introduction de votre succursale pour l'ouverture de nouveaux comptes. Transférez vos comptes bancaires, en fiducie et placements.
- Cancelez ou transférez vos inscriptions que ce soit à un club social, athlétique, religieux ou d'affaires.
- Faites transférer votre dossier médical, dentaire, de prescriptions et optique.
- Faites le changement d'adresse sur votre permis de conduire, effectif le jour de votre déménagement.
- Ramassez tout article laissé chez le nettoyeur, le service de réparation ou d'entreposage i.e. manteau de fourrure.
- Faites des arrangements spéciaux pour le déménagement de vos périssables, tels que vos plantes.
- Faites des arrangements pour le déménagement de vos animaux de compagnie.
- Disposez de façon sécuritaire de tout liquide inflammable étant donné qu'il est illégal que les déménageurs de les transporter.